

OUVRONS FRONTIÈRES



BULLETIN D'INFORMATION DES ASTI | FÉVRIER 2022 | N° 108

LE 28^e CONGRÈS FAIT MOUCHE!



Pour son 28^e congrès, qui s'est déroulé du 11 au 14 novembre, le Mouvement des Asti s'est retrouvé au château du Breuil à côté du Creusot où une nouvelle Asti s'est créée cette même année. Une équipe militante locale composée de membres des Asti du Creusot, Chalon-sur-Saône a été très engagée dans la réussite de cet événement qui a réuni 16 Asti et près de 70 militant-e-s.

Ces quatre journées riches d'échanges, de réflexion collective et de convivialité ont donné lieu à de belles pistes d'actions pour les deux prochaines années avec l'appui d'un bureau fédéral renforcé. Celui-ci est composé de 9 membres réparti-e-s en commissions thématiques :

• Camille Gourdeau (Asti de Caen) et Nathan Ravely (Gasprom - Asti de Nantes) à la commission exécutive;

• Antoine Béliveau (Gasprom - Asti de Nantes) et Patrick Pierre (Asti d'Evreux) à la commission finances et ressources humaines;

• Lola Bargain (Gasprom - Asti de Nantes), Stéphane Boyer (Asti de Chalon), Sabrina Clavreul (Gasprom - Asti de Nantes), Chantal Nguyen (Asti du Havre), Françoise Malgouyard (Asti de Valence) à la commission de l'animation de la vie fédérale.

Au programme des deux prochaines années (entre autres) : l'accueil de nouvelles personnes au sein de notre mouvement, le renfort des liens Asti/Fasti et des liens intrarégionaux, le développement de notre visibilité externe, la place des premier-e-s concerné-e-s dans notre mouvement, le soutien aux luttes autonomes des premier-e-s concerné-e-s (sans-papiers, violences policières, quartiers populaires,

etc.) et l'impulsion d'une mobilisation pour l'ouverture des frontières (en interne et avec les partenaires). •

OUVRONS FRONTIÈRES
Bulletin d'information des ASTI

ÉDITÉ PAR LA *fasti*

58, rue des Amandiers 75020 Paris

Tél. : 07 82 31 77 83 (pour les ASTI) / 06 85 67 02 02
(pour le grand public) / Mail : coordination@fasti.org
Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/FASTI>

Une information à communiquer, un appel à manifestation à relayer ? Ce bulletin d'information est le vôtre. Envoyer un courriel à coordination@fasti.org.
Pour suivre l'activité de la Fasti en direct, inscrivez-vous sur la liste d'information en envoyant un mail à coordination@fasti.org.

Coordination rédaction : Fasti

Conception et mise en page : Ambre Bragard

Du côté des Asti

Asti de Petit-Quevilly FÊTE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'ÉGALITÉ LE 18 DÉCEMBRE

Malgré des propos injurieux et calomnieux à l'encontre de l'Asti de Petit-Quevilly, qualifiée en avril 2021 « d'association antifrançaise, promigrants, qui justifie des attentats islamistes et soutient des antisémites » par le groupe des élus du RN, propos publiés dans le journal de la ville (plainte déposée et en cours) et malgré la décision de la municipalité de revenir sur son engagement écrit d'attribution d'un local sur le quartier de la piscine, QPV (quartier politique de la ville) où l'Asti accompagne depuis bientôt 40 ans ses habitant-e-s, celle-ci est toujours debout et combattive!

Elle a adressé un courrier à la Maire afin qu'une solution soit trouvée pour lui permettre de continuer à accueillir les

L'Asti de Petit-Quevilly a organisé la fête de la diversité et de l'égalité le samedi 18 décembre 2021 à l'Astrolabe à l'occasion de la journée internationale des migrant-e-s.

enfants et jeunes de ce quartier dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité et d'activités artistiques ou culturelles.

Dans le contexte que nous vivons aujourd'hui de banalisation des idées d'extrême droite, de zemmourisation des médias, de xénophobie, de chasse aux migrant-e-s et de maltraitance des migrant-e-s, de mort-e-s aux frontières, de multiplication des OQTF et de l'enfermement des étrangers dans les CRA, de racisme décomplexé, d'antisémitisme et d'islamophobie, de sexisme et d'homophobie, l'Asti de Petit-Quevilly a pris l'initiative

d'organiser le 18 décembre 2021 la fête de la diversité et de l'égalité. Au programme : projections de vidéos sur les thématiques des migrations, des violences de genre, des discriminations, expositions et stands dont l'exposition « C'est quoi le colonialisme aujourd'hui ? » de la commission Nord/Suds de la Fasti, mais aussi théâtre, chants, textes, défilés de mode et enfin débat avec Omar Slaouti, porte-parole de la Marche pour la justice et la dignité et contre les violences policières, sur la montée des idées de l'extrême droite : comment en sommes-nous arrivés là et comment lutter ? 🐾

Le 24 juin 2021, l'Asti de Martigues a fêté ses 50 ans : l'occasion de se remémorer et faire connaître l'histoire de l'association.

LES 50 ANS DE L'ASTI DE MARTIGUES

Fondée en 1971 suite à l'arrivée dans la ville de personnes immigrées pour la construction du site industriel de Fos, la première action fut la mise en place de cours de français de façon informelle qui deviendront permanents avec la participation du pasteur protestant de Martigues. En 1975, l'Asti de Martigues rentre dans le Réseau national d'accueil des travailleurs immigrés et connaît une période d'activité très soutenue pour l'accès aux droits : plusieurs milliers de dossiers traités par an concernant les demandes maladie, retraite, séjour, logement, allocations familiales, etc.

Aujourd'hui, l'action de l'Asti est toujours concentrée autour des cours de français et de l'accompagnement administratif, mais s'est aussi élargie avec la mise en place de groupes de parole et l'organisation de sorties culturelles pour rompre l'isolement des personnes ou encore l'organisation d'ateliers d'écriture. L'Asti, qui partage ses locaux avec Amnesty



International et la Maison de l'Hospitalité, agit avec de nombreux partenaires (MJC, associations et professionnels qui accompagnent les personnes migrantes).

La fête-anniversaire s'est terminée par une présentation d'un nouveau projet : la bibliothèque vivante. Il s'agit d'une bibliothèque d'êtres humains, où il est possible d'« emprunter » une personne pendant une demi-heure et d'écouter son histoire. Le principe de bibliothèque vivante se veut être un outil qui s'inscrit dans un esprit de

pluralisme, de mixité sociale et culturelle, afin de lutter contre les discriminations, instaurer ou établir le dialogue entre des personnes qui ne se côtoient pas forcément. Cet outil vise à favoriser une véritable rencontre et favorise aussi la réflexion autour de stéréotypes qui affectent trop souvent le rapport à l'autre. Le but est de promouvoir le dialogue, réduire les préjugés, casser les stéréotypes et favoriser la compréhension entre les personnes de différents âges, sexe, styles de vie, etc. 🐾

Zoom sur...

L'Asti de Faverges AU FORUM DES ASSOCIATIONS

L'Asti de Faverges a participé au forum des associations début septembre 2021 avec les affiches sur l'abrogation du Ceseda et autres flyers et documents.

Les habitant-e-s de Faverges avaient à cœur de retrouver les bénévoles, salarié-e-s des associations, malgré les contraintes sanitaires imposées pour la tenue du forum.

L'actualité sur le stand de l'Asti était proche de l'actualité nationale inquiétante pour les demandes d'obtention de papiers pour des demandeur-euse-s d'asile, demande de titre de séjour. En effet, – un demandeur d'asile (Guinée Conakry) soutenu par l'Asti n'a plus d'hébergement depuis plusieurs mois, sa demande d'asile ayant été rejeté. Et si l'Asti a trouvé des personnes pour le loger provisoirement après un mois passé dans la rue, cette situation est très précaire. La recherche d'un hébergement était exposée lors des contacts sur le stand de l'Asti.

– une autre famille (Kosovo) a reçu une OQTF. L'Asti a rencontré récemment



le Maire de Faverges en présence d'une personne de la famille, du propriétaire du logement qui loge la famille et est adhérent de l'Asti, pour présenter la situation et demander son appui. L'Asti est en train d'organiser une mobilisation contre cette OQTF avec l'appui de la fédération (décembre 2021).

Lors du forum, des habitant-e-s nous ont questionné sur les activités de l'Asti. 2022 devrait permettre de proposer des projets, avec le centre social la SOIERIE et d'autres associations si les conditions sanitaires le permettent, au-delà des soutiens aux familles en situation très précaire. 🐾

ZOOM SUR LA CRÉATION DE L'ASTI DU CREUSOT

Entretien avec Elisabeth, membre du Bureau

Le Collectif pour les Droits des Migrant-e-s du Creusot (C.D.M) existe depuis plus de 10 ans. C'est la rencontre et les liens tissés avec l'Asti de Chalon-sur-Saône qui a amené le collectif à connaître la Fasti et à décider de rejoindre le mouvement en 2021. Suite à une première rencontre inter-régionale avec les Asti de Chalon, Dijon et la Fasti, le collectif s'est investi dans la vie du mouvement en participant activement à la préparation et l'accueil du 28^e congrès.

Les actions de l'Asti

Si l'Asti se définit comme une petite Asti, elle n'en est pas moins dynamique pour autant.

Elle accompagne au quotidien une quarantaine de familles, pour l'essentiel, déboutées du droit d'asile, dans leurs démarches pour les papiers, le travail, le logement ou encore le rapport avec les préfectures. La question du logement est omniprésente localement, l'Asti rencontre de plus en plus de personnes à la rue et la situation devient de plus en plus compliquée localement depuis que le dispositif post-CADA a été supprimé par le nouveau préfet. Face à cela l'Asti s'organise, elle a deux appartements qu'elle prête gratuitement aux familles en grande difficulté le temps que leur situation s'améliore et cherche des relais. Engagée aux côtés des autres associations des réunions ont lieu régulièrement pour échanger sur les nouvelles règles et pratiques de la préfecture, savoir comment réagir, s'organiser. Avec la situation sanitaire certaines actions telles que les fêtes

avec les familles ont été suspendues mais les militantes et militants espèrent reprendre prochainement ces moments collectifs qui favorisent les liens.

Comment avez-vous vécu votre premier congrès ?

« Le congrès a été pour nous la première rencontre avec les autres Asti, cela nous a permis de découvrir plus en détail le fonctionnement et les valeurs à travers les échanges, mais aussi de rencontrer les militant-e-s, d'apprendre à se connaître lors des moments plus informels. Le nombre de jeunes et de personnes issues de l'immigration présent-e-s à cet événement nous a interpellé. Nous avons apprécié la manière démocratique dont s'est déroulé le congrès, la place laissée pour que tout le monde puisse s'exprimer dans un climat calme ». 🐾

À bas les CRA! LA FASTI SE LANCE DANS UN TOUR DES CRA!

Les témoignages de violences faites aux personnes retenues dans les CRA sont nombreux. Des collectifs, associations et articles de presse dénoncent les violences policières dans les CRA de longue date. Ces violences sont physiques mais aussi verbales, sous forme d'injures racistes notamment.

Des institutions comme le Comité du Conseil de l'Europe sur la prévention de la torture et la Contrôleure générale des lieux de privation de liberté constatent également ces violences et recommandent qu'elles soient signalées et analysées (Rapport de 2020 sur les violences inter-personnelles).

Par ailleurs, la durée d'enfermement dans les CRA, le nombre de places ne font qu'augmenter depuis des années.

La Fasti est opposée au principe même de l'enfermement administratif des personnes étrangères, pratique violente héritée de la période coloniale et peu à peu légalisée, systématisée.

Enfin, si les témoignages de violences sont nombreux, les dépôts de plainte existent

mais leur nombre n'est pas équivalent. Les personnes retenues ne savent pas nécessairement qu'elles peuvent porter plainte ou n'en voit pas l'utilité. À juste titre, considérant ce qui va suivre. La police présente sur place ne prend pas nécessairement les plaintes, certaines associations acceptent de combler cette lacune. L'information sur les suites données à ces plaintes pour coups, violences, voire viols, n'est pas connue. Le procureur répond quelques fois que « les faits décrits ne correspondent pas à une infraction pénale ». Les poursuites engagées à la suite de ces plaintes sont rarissimes, voire inexistantes. Les condamnations de l'administration ou des agents de la police aux frontières à ce titre n'existent pas à ce jour. En revanche, les personnes retenues ayant osé porter

plainte peuvent se retrouver en garde à vue à la suite d'une « contre-plainte » déposée par la police...

Face à ce constat, la Fasti se lance dans un « tour des CRA ». Il commence par la prise de contacts avec les collectifs existants. Il consistera plus concrètement en une série de rencontres et d'échanges avec des personnes retenues. Certaines associations présentes dans les CRA sont sollicitées pour engager un travail de dénonciation anonyme et non localisé des injures racistes entendues dans ces lieux. Début 2022, sur la base de tous ces éléments, nous pourrions envisager d'autres pistes d'actions.

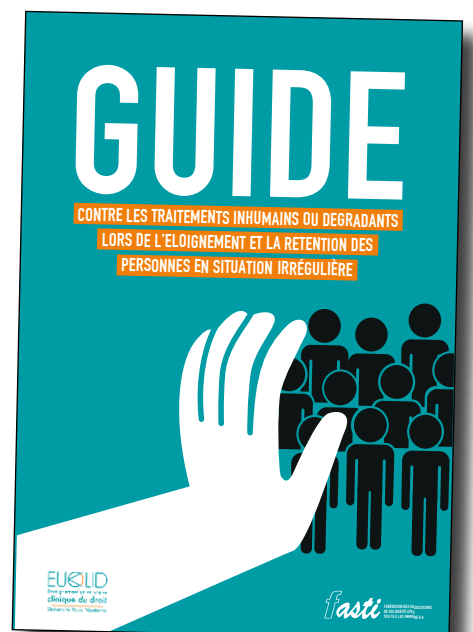
Nous appelons les Asti en lien avec des collectifs mobilisés autour des CRA à nous faire signe. Deux personnes ont été recrutées spécialement sur cette question! 🐦

À bas les CRA! GUIDE CONTRE LES TRAITEMENTS INHUMAINS OU DÉGRADANTS LORS DE L'ÉLOIGNEMENT ET LA RÉTENTION

Face aux glaçants témoignages des personnes en situation irrégulière détenues dans des centres de rétention – dont les conditions se sont encore détériorées avec la pandémie de Covid-19 – l'objectif de ce guide est de réaffirmer leur droit à la protection contre les traitements inhumains ou dégradants lors d'un éloignement ou d'une rétention administrative. Les droits international et européen donnent de précieuses pistes juridiques aux défenseur·euse·s

des personnes en situation irrégulière exposées à ces risques.

Ce guide a été réalisé par deux étudiantes de l'Université Paris Nanterre (EUCLID – clinique juridique) dans le cadre de la campagne de la Fasti pour l'abrogation du Ceseda. Il invite à invoquer d'autres dispositions juridiques que celles du Ceseda pour faire valoir les droits des personnes enfermées ou sur le point d'être expulsées. Il est disponible en ligne sur le site de la Fasti ou en version imprimée auprès de la fédération, n'hésitez pas à en commander! 🐦



Les outils ACTES DE LA JOURNÉE PUBLIQUE «ABROGEONS LE CESEDA, CONCRÉTISONS LA LIBERTÉ DE CIRCULATION ET D'INSTALLATION»

La journée publique organisée par la Fasti le 23 janvier 2021 «*Abrogeons le Ceseda, concrétisons la liberté de circulation et d'installation*» a réuni plus de 80 personnes, dont de nombreuses associations et collectifs partout en France.

Cette journée a été pensée dans la continuité des réflexions et mobilisations de notre mouvement pour l'égalité des droits et la liberté de circulation et d'installation. Depuis plus de 50 ans, notre mouvement porte ces revendications aux côtés des personnes étrangères à travers de nombreuses luttes et actions de terrain.

Cette journée s'est également inscrite dans le prolongement de notre campagne pour l'abrogation du Code des personnes

étrangères, le Cesea, lancée en mai 2020. Si cette campagne a été initiée par notre mouvement, nous avons bien évidemment voulu l'inscrire dans les luttes actuelles, que ce soit celles pour la régularisation ou contre les centres de rétention, auxquelles nous participons et qui se sont intensifiées ces dernières années. C'est pourquoi cette journée a donné lieu à des échanges avec nos partenaires permettant de faire du lien entre nos analyses, nos réflexions et nos luttes avec l'envie de tisser des horizons et mobilisations communes.

Tout le contenu de cette journée a été retranscrit par le groupe de travail de la campagne, ce qui a donné lieu à une brochure disponible en ligne sur le site de la Fasti ou en version imprimée auprès de la fédération. 🐾



Mais au fait, C'EST QUOI LA FASTI ?

Et ça sert à quoi ?

Ca sert à mettre en réseau un ensemble d'acteur·rice·s qui, dans les ASTI, organisent partout en France des permanences juridiques et administratives, des cours de français et plein d'autres actions et mobilisations en solidarité avec les personnes étrangères.

La FASTI porte nationalement les problématiques rencontrées sur le terrain et les revendications du Mouvement, parmi lesquelles : la liberté de circulation et d'installation et l'égalité des droits pour tou·te·s avec une approche antiraciste, anticolonialiste et féministe !

Comment échanger avec les autres Asti ?

➤ Sur l'intranet, un espace de mutualisation des ressources en ligne à destination des militant·e·s des ASTI : <https://intranet.fasti.org/>

➤ Sur les listes générales de diffusion mails

➤ Sur le site : www.fasti.org (il est possible de s'inscrire à la newsletter pour recevoir les actus !)

➤ Sur facebook : FASTI

Comment nous contacter ?

L'équipe salariée est disponible pour tout échange sur la fédération, mais aussi pour discuter et réfléchir ensemble à vos demandes, envies et initiatives dans les ASTI.

☎ 07 82 31 77 83
✉ coordination@fasti.org

➤ Envoyez-nous un mail pour recevoir les codes d'accès à l'intranet et/ou vous inscrire sur les listes de diffusion/d'échange d'informations.

LES RÉUNIONS DE MUTUALISATION ET DE MOBILISATION

Plusieurs fois par an, les militant·e·s des ASTI se réunissent au sein d'espaces co-animés par des salariées et des militant·e·s référent·e·s.

➤ **Les commissions :** Temps commun / Accès aux droits / Femmes / Nord/Sud

➤ **Les groupes de travail** qui évoluent au fil du temps et des projets nationaux (exemples : la formation linguistique dans les ASTI, la mobilisation sur les frontières, l'accueil de nouvelles personnes dans les ASTI, etc.).

LES FORMATIONS ET INTERVENTIONS

Celles-ci ont lieu à l'initiative des ASTI et/ou de la Fédération partout en France.

Exemples de formations juridiques : droit au séjour, droit d'asile, les violences faites aux femmes, les droits des jeunes étranger·e·s, racisme et discriminations etc.

Exemples de formations politiques : l'autonomie des luttes des premier·e·s concerné·e·s, c'est quoi « être solidaire » ?, etc.

LES OUTILS

La FASTI envoie aux ASTI qui le souhaitent des outils pratiques, de sensibilisation ou de mobilisation issus des travaux des commissions et groupes de travail.

LE CONGRÈS FÉDÉRAL

Tous les deux ans, c'est le moment important du réseau des ASTI qui permet de définir les orientations politiques et pistes d'action pour les deux ans à venir.

WWW.FASTI.ORG **fasti**

Les outils UNE AFFICHE POUR FAIRE CONNAÎTRE LA FÉDÉRATION DANS VOS ASTI!

Les liens entre les Asti et leur fédération sont régulièrement au cœur des discussions de notre mouvement, et c'est bien normal ! Si nous mettons en place collectivement des espaces, des projets et des mobilisations communes dont nous nous réjouissons, il y a encore beaucoup à faire pour continuer à « fédérer », à « faire Mouvement », à « faire ensemble ». Cela nous semble être un enjeu permanent pour un mouvement national, horizontal et actif comme le nôtre.

Un petit pas parmi d'autres : nous vous proposons d'accrocher dans vos Asti cette affiche «*Mais au fait, c'est quoi la Fasti ?*». L'idée est de permettre aux bénévoles et militant·e·s des Asti qui ne connaissent pas forcément la fédération de pouvoir comprendre en quelques mots à quoi elle sert et comment elle fonctionne concrètement. Deux versions existent : en jaune et en bleu/vert, au choix !

Nous les avons distribuées au congrès et les enverrons à chaque Asti dans le prochain envoi courrier, mais n'hésitez pas à nous en commander si vous en souhaitez ! 🐾

Tou·te·s mobilisé·e·s !

Les Asti de Perpignan, de Nantes et la Fasti ont participé au Contre-sommet Afrique France qui s'est tenu du 6 au 10 octobre 2021 à Montpellier. Lancé par plus de 60 organisations et hébergé à la Carmagnole, cette mobilisation a vu se succéder débats et manifestations pour dénoncer la continuité d'une domination coloniale multiforme de la France sur le continent africain. Ce contre-sommet s'est tenu en parallèle du sommet institutionnel et officiel annonçant la « *refondation des relations entre la France et l'Afrique* » qui n'a, sans surprise, rien remis en cause des fondements et des différents aspects de cette domination coloniale.

Notre petite délégation a donc participé à la manifestation « *Françafrique : il est fini le temps des colonies !* », ainsi qu'aux différents débats organisés sur les thématiques du panafricanisme, du franc CFA et de la présence militaire française en Afrique. L'exposition de la Commission Nord/Suds « *C'est quoi le colonialisme aujourd'hui ?* » était également affichée dans les locaux de la Carmagnole tout au long du contre-sommet.

La politique d'immigration fait partie intégrante du colonialisme tel qu'il se

CONTRE-SOMMET AFRIQUE FRANCE À MONTPELLIER !



déploie aujourd'hui. L'appel du collectif fait d'ailleurs directement référence : « *La Méditerranée est une frontière coloniale qui a déjà tué cette année plus de 1200 de nos sœurs et nos frères. Cette frontière poursuit celles et ceux qui parviennent à traverser, celles et ceux qui deviennent sans papiers en les privant de tout droit* ». La Marche des solidarités était également présente lors du

contre-sommet en organisant des débats et des manifestations face à l'arrestation des 7 personnes sans-papiers à leur arrivée en gare de Montpellier (voir ci-dessous).

Pour lire l'appel intégral du collectif, le programme du contre-sommet et visionner les vidéos des débats : <https://www.fasti.org/Retour-sur-le-Contre-sommet-Afrique-France-a-Montpellier> 🐾

Contre-sommet France-Afrique

7 ARRESTATIONS POUR L'EXEMPLE ?

Le jeudi 7 octobre à Montpellier, huit jeunes Africains sans-papiers ont été arrêtés sur le quai de la gare. Ils venaient participer au contre-sommet France Afrique avec une délégation de 24 personnes.

Ils ont été contrôlés au faciès parce qu'ils sont descendus du train en groupe, parce qu'ils étaient Africains et qu'ils venaient contester, de manière organisée, la politique du gouvernement. En effet, le ministère de l'Intérieur et la préfecture étaient prévenus. La manifestation à laquelle ils devaient participer n'était pas interdite. Deux d'entre eux ont été transférés au centre de rétention de Nîmes. Cinq autres sont sortis du commissariat de Montpellier avec une OQTF assortie d'une IRTF.

Rapidement, une mobilisation s'est organisée. L'APTI de Nîmes a pris une part

importante dans cette mobilisation (contact pris avec les militant·e·s, les avocat·e·s). Les camarades retenus ont pu être libérés grâce à cette mobilisation.

Ces arrestations sont, une fois de plus, un message clair du gouvernement. Les sans-papiers doivent rester invisibles. S'ils/elles osent s'organiser aux côtés de la société civile en France (associations, syndicats, partis) et revendiquer l'égalité des droits, c'est la prison et le bannissement. Et pourtant le président de la République proclamait sans sourciller que le sommet de Montpellier visait à promouvoir la jeunesse africaine et le soutien à la société civile et à la démocratie.

Le 25 novembre, le tribunal administratif a confirmé les OQTF. Cette décision arrivait au même moment que l'annonce des 27 morts dans la Manche. Ces morts horribles ne sont pas des accidents. C'est le résultat de cette politique du laisser mourir dans les camps, les montagnes, le désert, la mer.

La situation des 7 interpellés à Montpellier est notre cause à toutes et tous. Que certains d'entre nous soient arrêtés pour le simple fait de contester la politique du pouvoir est un déni de nos droits à toutes et tous. Leur combat est celui de la justice et de la liberté.

Liberté pour les 7 de Montpellier ! Régularisation de toutes et tous les sans-papiers ! 🐾

Campagne antiraciste

NOTRE PAYS S'APPELLE SOLIDARITÉ!

Parce que les relents pétainistes, les nationalismes, la construction de murs en pierre ou symboliques, les lois mortifères qui font des mers, des montagnes, des déserts des cimetières, l'islamophobie, le sexisme.... ne nous représentent pas.

Parce qu'au-delà des frontières, des couleurs de peaux, nous voulons affirmer qu'un autre pays existe. Il s'appelle Solidarité!

Il s'agit de mener une campagne large, offensive pour déchirer le voile de noirceur avec lequel des politiques malsaines veulent nous envelopper.

À l'initiative de la Marche des solidarités, cette campagne a été lancée le 18 décembre, journée internationale des migrant-e-s. Nous invitons les Asti à signer l'appel et à participer à cette campagne qui se déploie à travers différents événements :

👉 **6 février: Participation à la journée mondiale de Commémor'Action** pour les mort-e-s, disparu-e-s et les victimes de disparitions forcées en mer et aux frontières. Des initiatives sont prévues à Paris,



Calais, Lannion, Toulouse, Lion-sur-Mer, Nantes, Périgueux, Briançon, etc. pour cette journée de mobilisation.

👉 **29 janvier: Meeting de solidarité avec les 5 de Montpellier** à la Parole Errante (9 rue François-Debregue, Montreuil). La lutte des 5 de Montpellier

continue! Nous ne nous arrêterons pas tant que les OQTF et IRTF ne seront pas levées!

👉 **12 février: Journée contre le fascisme.** Détail à venir et date à confirmer. La Marche des solidarités a proposé que la campagne de lutte contre le racisme propose aux collectifs qui luttent contre le fascisme que cette date soit inscrite à l'agenda et que des mobilisations soient organisées pour rappeler la date du 12 février 1934 où des manifestations et des grèves antifascistes partout sur le territoire avaient répondu à la tentative de coup d'État des ligues fascistes du 6 février devant l'Assemblée nationale.

👉 **19 mars: mobilisation nationale à paris contre les violences et crimes policiers et pénitenciers et contre le racisme** (le réseau international « World against racism » prévoit des manifestations contre le racisme et le fascisme dans de nombreux pays le 19 mars).

👉 **2 avril: Journée aux frontières.** Propositions de mobilisations à différentes frontières: Calais, Briançon, Menton, Perpignan, Bayonne.

Commémor'Action MIGRER EST UN DROIT!

À l'initiative des familles des disparu-e-s, un appel collectif a été lancé pour se mobiliser dans plusieurs pays le 6 février dernier, journée mondiale de lutte contre le régime de mort aux frontières. Cet appel exige également la vérité, la justice et la réparation pour les victimes de la migration et leurs familles.

Voici un extrait de l'appel qui revient sur les origines de cette mobilisation: « Le 6 février 2014, la police espagnole des frontières a massacré au moins 15 personnes qui tentaient de traverser la frontière vers l'enclave espagnole de Ceuta. Après des années de contentieux juridique, les tribunaux espagnols ont acquitté les agents de la Guardia Civil en affirmant qu'aucun crime n'avait été commis. Aucune justice n'a encore été rendue aux victimes et à leurs familles!

Le 6 février 2019, des groupes de familles de migrants décédés, disparus et/ou victimes de disparitions forcées se

sont rencontrés à Oujda pour la première journée de Commémor'Action des victimes de l'immigration et de dénonciation de la violence aux frontières.

Le massacre de Tarjalest le symbole de ce qui se passe chaque jour depuis plus de 20 ans: victimes sans justice, tombes sans nom, frontières sans droits, c'est pourquoi nous avons décidé à Oujda de continuer le parcours des commémorations, chaque année le 6 février, pour transformer la douleur en action collective.»

Dans la continuité de la motion votée lors du Congrès fédéral « Faire Mouvement pour l'ouverture des frontières », notre mouvement a été partie prenante de cette mobilisation.



Plusieurs d'entre nous (Asti de Nantes, de Caen, de Périgueux, Fasti) en sont signataires et ont organisé des mobilisations localement. Le format très ouvert a permis à chaque Asti qui le souhaitait de s'en saisir sous un appel et un logo commun. Rendez-vous sur la page Facebook Comemor-Action et sur la page de notre site qui est consacrée: <https://www.fasti.org/CommemorAction-du-6-fevrier-2022-Migrer-est-un-droit>

Ouvrons les frontières! Liberté de circulation et d'installation pour toutes et tous! 🐾

À vos agendas !

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS FÉDÉRAUX 2022

Mars 10	RÉUNION DU GROUPE FÊTE MILITANTE de 18 h à 19 h en visio (toujours ouvert, rejoignez-nous!).
Mars 12 13	SALON ANTICOLONIAL ET ANTIRACISTE À MONTREUIL (pour participer à la délégation : v.fourez@fasti.org)
Avril 07	COMMISSION NORD/SUDS À 18 h 30 en visio.
Avril 11	RÉUNION DU GROUPE COMMUNICATION de 14 h 30 à 16 h 30 à Paris et en visio (toujours ouvert).
Mai 14 15	COMMISSIONS
Juin 25 26	RENCONTRE ENTRE LES GROUPES FEMMES DES ASTI À PARIS (dates à confirmer)
Sept 17 18	COMMISSIONS
Nov 19 20	WEEK-END DE RÉFLEXION/FORMATION POLITIQUE (thématique à définir)

BIENVENUE aux nouvelles salariées de la Fasti !

Ce tournant 2021/2022 est synonyme de changements au sein de l'équipe salariée ! Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée d'Elsa qui remplace Sylvie pour quelques mois à la commission Accès aux droits, d'Aude en tant que coordinatrice administrative et financière et d'Anaïs en tant que coordinatrice de la commission Femmes. Lola reste bien parmi nous mais suit actuellement une formation professionnelle en alternance et ses missions au sein de la Fasti sont en train de se réorienter autour du renforcement du réseau national. 🐾

LES CONTACTS DES SALARIÉES

Elsa Bourdier, Commission accès aux droits : e.bourdier@fasti.org

Lola Chevallier, Renforcement du réseau : l.chevallier@fasti.org

Fernanda Marrucchelli, Coordination activités parisiennes : f.marrucchelli@fasti.org

Vanessa Fourez, Commission nord/suds et jeunesse : v.fourez@fasti.org

Aude Le Moullec-Rieu, Coordination administrative et financière : a.lemoullecrieu@fasti.org

Anaïs Rault, Commission femmes : a.rault@fasti.org

🐾 Le numéro de téléphone pour joindre les coordinatrices : 07 82 31 77 83



Les OUTILS partagés de la fasti

L'INTRANET

L'intranet est mis à jour régulièrement avec de nombreux outils et informations pour tous les membres des Asti.

UN COMPTE ZOOM EST EN LIBRE ACCÈS POUR LES ASTI.

Un système de planning est mis en place en autogestion.

ÉDITIONS LÉGISLATIVES :

notre abonnement aux éditions législatives, aussi appelées le dictionnaire permanent, concernant le droit des étrangers est accessible à toutes.

Pour avoir les accès à ces outils, n'hésitez pas à nous faire un mail à coordination@fasti.org

Expo « C'EST QUOI LE COLONIALISME AUJOURD'HUI ? »

Cette expo, qui a déjà circulé auprès de nombreux partenaires et plusieurs Asti (Martigues, Petit-Quevilly, Nantes, Verdun, Montélimar) est toujours disponible auprès de la fédération !

De quoi ça parle ?

Rédigée collectivement par la commission Nord/Suds, cette exposition vient réaffirmer que le colonialisme n'est pas mort à travers 10 exemples concrets et actuels de la politique coloniale française. Son objectif est de susciter, par un outil accessible, des rencontres et des échanges sur la manière dont se pose la question coloniale aujourd'hui.



De quoi est-elle composée ?

🐾 De 12 panneaux en format A2 (42 cm de largeur, 59 cm de hauteur)

🐾 D'une brochure qui accompagne l'expo (qui comprend, en plus des textes de l'expo, un édito de la commission et des idées de choses à lire/voir/écouter pour aller plus loin)

La Fasti a fait tirer 4 exemplaires en panneaux PVC fins et perforés à destination des Asti (n'hésitez pas à nous la commander par voie postale !). Vous pouvez également imprimer directement les fichiers dans un imprimerie proche de chez vous. Retrouvez tous les documents sur le site de la Fasti dans l'onglet « colonialisme ».